



Projet BCU pour le quinquennal 2012-2016

Année 2012 - Notes et documents n°1



Bibliothèque Clermont-Université

PRES CLERMONT-UNIVERSITE



Projet BCU
pour le quinquennal 2012-2016

Document présenté au PRES en mai 2011

Document réactualisé le 13 janvier 2012

En résumé / In brief

Ce document constitue l'aboutissement du travail entrepris au sein de la Bibliothèque universitaire en 2010, lors de l'auto-évaluation, et a été rédigé dans la perspective d'une intégration au contrat quinquennal déposés par les établissements pour le PRES Clermont-Université en 2011. Trois axes majeurs ont été identifiés : Lisibilité, Visibilité, Accessibilité. L'objectif est bien de proposer une stratégie de développement de la Bibliothèque universitaire, telle qu'elle puisse permettre d'être un soutien solide de la Recherche et de la Formation et de diffuser la Science et l'Economie de la connaissance en région Auvergne.

Mots-clefs : Lisibilité, Visibilité, Accessibilité, Bibliothèque de production, Politique territoriale, Espaces répondant aux exigences contemporaines du travail intellectuel.

This document is based on an autoevaluation of the university Library, made in 2010 and was written, including the perspective of the integration in the PRES Clermont University in July 2011. The approach comprises three main directions : Readability, Visibility and Accessibility. The aim actually is to identify the key characteristics that the Library of Clermont University must promote, in order to support successful Research and Learning in Universities and Schools and to expand on the Science and on the Knowledge economy widely in the region Auvergne.

Keywords : Readability, Visibility, Accessibility, New models of Scholarly communications, territorial Policy, Modern Spaces for a better intellectual work environment.

Introduction

La Bibliothèque Clermont-Université (BCU) est devenue, au 1er janvier 2012, le Service de l'Information scientifique et technique (SIST) du Pôle de Recherche et d'Enseignement supérieur de Clermont-Université. A ce titre, elle veut être un soutien fort et fédérateur pour la politique de site.

Le SIST du PRES en quelques chiffres

- masse salariale de 4 200 000 EUR pour les personnels titulaires (106 titulaires)
- 350 000 EUR de personnels contractuels et d'emplois étudiants
- un budget de 3 millions d'Euros exécuté à 90% -part de fonctionnement très importante
- un budget documentaire de 1,9 million d'Euros
- 15 implantations
(16 avec la Bibliothèque de l'IFMA, quand celle-ci sera intégrée)
- quelques BU rénovées ou en passe de l'être :
STAPS, IUT Clermont, Santé, Lettres 1er cycle.

Un plan permettant d'anticiper les évolutions à venir

Seul un projet documentaire défini autour d'actions emblématiques de l'activité du SIST et répondant non seulement aux besoins des usagers naturels, qu'ils soient étudiants, personnels des établissements d'enseignement supérieur, chercheurs ou enseignants-chercheurs mais encore aux habitants de la Région, pourra permettre d'anticiper les évolutions des services et des collections, indispensables aux exigences pédagogiques, scientifiques et culturelles que s'assigne le PRES.

Il faut concevoir, par conséquent, ce plan quinquennal comme une projection du SIST du PRES, qui devra nécessairement s'accompagner d'un travail sur les ressources humaines des bibliothèques universitaires (réflexions sur les équilibres et les affectations de postes, redéfinition des missions, formation continue des personnels). Le SIST ne pourra se dispenser de l'appui de la communauté universitaire pour fixer une ligne directrice dans l'acquisition des ressources documentaires. Le SIST appuiera le PRES sur les questions juridiques, administratives et financières, via la Direction des Affaires générales (DAG).

Un plan s'appuyant sur les missions déléguées par les membres du PRES

Ce plan quinquennal doit s'articuler aux missions reconnues à la BCU, que les Universités et les Ecoles du PRES lui ont délégué le 26 X 2011, après vote préalable du Conseil de la documentation, avec les moyens correspondants à l'accomplissement de ces missions. Le SIST du PRES doit, en effet :

- mettre en oeuvre la politique documentaire de site
- promouvoir les actions de médiation, c'est-à-dire mettre en place les dispositifs d'accompagnement de l'utilisateur à chaque stade de la lecture (manipulation ; compréhension ; interprétation) ;

- garantir l'accessibilité des collections à l'ensemble des publics universitaires ;
- participer au soutien et à la promotion de la Recherche et de la production scientifique du site ;
- diffuser et promouvoir la Culture scientifique, technique et l'Animation culturelle ;
- coopérer avec les bibliothèques qui concourent aux mêmes objectifs ;
- évaluer la qualité des services et des locaux offerts.

Un plan fondé sur un travail d'autoévaluation

Le projet du quinquennal s'appuie, en outre, sur une autoévaluation du réseau conduite en 2010, qui a permis à la fois de dresser un bilan des actions jusqu'alors menées et de dessiner les grandes perspectives d'évolution possibles. Les principes dégagés doivent être les suivants :

- maintenir l'Intégrité de la définition de « Bibliothèque »,
- continuer à construire l'outil d'autoévaluation,
- renforcer la médiation (incluant la Formation des usagers),
- poursuivre l'intégration dans la BCU d'autres bibliothèques relevant de l'enseignement supérieur,
- renforcer le rôle des Domaines de développement documentaire, avec pour objectif d'offrir une bibliothèque de ressources,
- participer à des projets inter-régionaux et/ou nationaux (voire internationaux, de type coopératif).

Un plan en conformité avec les priorités de la DGESIP

Enfin, le Ministre de l'Enseignement supérieur a édicté, le 12 février 2010, les axes de développement des Bibliothèques universitaires suivants :

- des Bibliothèques plus ouvertes
- un libre-accès repensé
- une politique documentaire en réseau
- des Bibliothèques plus fonctionnelles

Les objectifs que propose le SIST du PRES de Clermont-Université promeuvent ces lignes de force.

Les objectifs du plan quinquennal de la BCU peuvent être déclinés en trois grands items : Lisibilité, Visibilité et Accessibilité.

LISIBILITE

► Lisibilité institutionnelle :

La BCU s'inscrit son action dans le cadre de la politique générale du PRES Clermont-Université. Elle coordonne au niveau des Domaines de développement documentaire les questions relatives à la documentation, dans le prolongement de préconisations élaborées par un Comité d'orientation de la documentation (CO-DEX) mis sur pied par le PRES, puis soumises au Conseil de la documentation, qui les votera en tout ou partie après discussion. Sont assignées à la BCU des missions, détaillées dans les statuts votés au CA du PRES du 26 X 2011.

La BCU appuiera le PRES sur les questions financières, sur le contrôle de gestion et sur la commande publique, via la Direction des Affaires générales.

Déclinaison : création en 2011 d'un Comité d'orientation de la documentation ; travail en réseau sur les questions financières, sur le contrôle de gestion et sur la commande publique avec les autres entités du PRES.

► Lisibilité géographique :

La BCU se veut un acteur de site, fédérant les ressources documentaires de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en Auvergne. La notion de site est à concevoir régionalement : les implantations dans plusieurs villes correspondent à la demande des universités de devenir pleinement des acteurs territoriaux et cela peut permettre d'irriguer la Région en documentation électronique et papier, relevant de la pédagogie et de la recherche. Ainsi, le principe de **l'égalité** de l'accès aux services documentaires, une égalité reposant sur un maillage du territoire peut-il être respecté, de même que peut l'être le principe de **continuité**. Il pourrait être envisagé de mettre sur pied la même réciprocité à Montluçon ou à Aurillac que celle qui prévaut avec la Communauté d'agglomération de Clermont-Ferrand.

Partenariats possibles avec des membres associés au PRES :

- Communautés d'agglomération d'Aurillac et de Montluçon, de Vichy Val d'Allier ; Communauté d'agglomération de Clermont-Ferrand

Autre partenaire :

- CRDP

Déclinaison :

- Réciprocité des accès par convention
- Conventions d'accès autres

► Lisibilité scientifique et pédagogique :

La BCU entend construire une offre scientifique et pédagogique pour mieux répondre aux mutations actuelles : en repensant son catalogue, en se dotant d'une

bibliothèque numérique de production, assise sur un site internet d'une conception nouvelle, en promouvant l'appropriation active des connaissances, elle prétend être à l'initiative d'une nouvelle économie documentaire. La BCU comprend, en effet, la constitution, l'organisation, l'enrichissement et l'évaluation des collections comme un processus dynamique tel qu'il puisse permettre une conception pleinement scientifique et pédagogique de ses fonds, quels qu'en soient l'âge, le support et le type (du Patrimoine aux livres électroniques). Un document unique de politique documentaire élaboré au sein des Domaines et basé sur les usages devra expliciter la notion de bibliothèque de ressources.

Le catalogue, tout d'abord et bien évidemment, constitue la pierre angulaire du dispositif : il doit être unique et il appartiendra à la BCU de définir sa portée, ses usages et son articulation avec d'autres bases semblables (catalogue SUDOC ; catalogues des collectivités territoriales).

L'idée de passer à la Bibliothèque numérique de production, en promouvant les archives ouvertes, la production scientifique locale ou celle d'Universités liées au projet scientifique des membres du PRES et les fonds, doit être revendiquée. Il ne peut s'agir d'une prestation, mais d'une politique raisonnée, constituée du point de vue desdits fonds et adossée à des projets scientifiques.

Enfin, la connaissance ne s'offre pas, mais elle se conquiert : la BCU devra établir, avec le concours des membres fondateurs du PRES, une proximité fonctionnelle et intellectuelle entre ses équipes et les enseignants-chercheurs, IGE, IGR, de sorte à permettre une évolution des formations actuellement dispensées.

Partenariats possibles :

- Catalogues : ABES ; collectivités territoriales membres associées du PRES
- Clermont-Communauté, membre associé du PRES, pour le Patrimoine
- Projets numériques : Ecole(s), Université(s) liées au projet scientifique des membres du PRES ; ABES ;
- Formations : UFR, Ecoles doctorales, Ecoles

Déclinaisons possibles :

- Evolution du catalogue partant du point de vue des usages, des nécessités scientifiques et pédagogiques
- Valorisation partagée des fonds du Patrimoine
- Nouveaux instruments logiciels d'interrogation des ressources
- Archives scientifiques ouvertes ; soutien à la création de revue(s) scientifique(s) en ligne ; numérisation de corpus de collections appartenant au PRES, comme le projet Lamotte des Herbiers universitaires (ca. 40 000 parts)
- Création d'un véritable studio de numérisation aux Cézeaux (Bâtiment occupé par la BCU) : mobilier, filtrage de la lumière extérieure, acquisition de moyens de stockage informatique, en relation avec le CIRI.

- Formations tenant compte des modèles pédagogiques rénovés.

VISIBILITE

► **Mettre en valeur le travail de la BCU ; diffuser la Culture et la Culture scientifique :**

La mise en valeur du travail fourni par une communication qui ne peut être qu'institutionnelle et qui passe par un rapprochement encore plus étroit avec les universités et les écoles est un impératif : les BU sont pleinement dans les universités et les écoles qu'elles desservent.

Cet effort de promotion des collections et des services sera doublé d'une offre en matière de Diffusion de la Culture scientifique, mission impartie au PRES Clermont-Université. Pour ce faire, la BCU saura se montrer force de propositions ou d'accompagnement, en mettant en exergue ses capacités d'organisation et la compétence tant professionnelle que scientifique de ses agents. Enfin, les BU devront continuer à être identifiés à des lieux de rayonnement culturel et d'ouverture, par le biais de l'animation culturelle.

Partenariats possibles :

- Services communication des universités et des écoles, DSI des Universités
- Diffusion de la Culture scientifique : UFR, Ecoles doctorales, Sociétés savantes et professionnelles (SFP, SFC, Udppc, SFEN...), institutions publiques (Muséums...)
- Acteurs culturels : Service université Culture, Semaine de la poésie, Sauve-qui-peut-le-court-métrage.

Déclinaisons possibles :

Après rencontres, définition d'un plan d'action pour faire des supports de communication ; des communiqués réguliers ; établir la présence sur les ENT...

- Cycles de conférences, d'animations et d'expositions

► **Promouvoir le PRES, en coopérant au sein de réseaux scientifiques et professionnels**

La participation à des réseaux et à des projets interrégionaux, nationaux voire internationaux donnerait à la BCU une visibilité qui concourrait au dynamisme du PRES.

Partenariats possibles :

- Plan de conservation partagé des périodiques (PCPP) : toute bibliothèque ou centre de documentation public ou privé de la Région ; ABES
- Observatoire des usages : la BCU a pu mettre sur pied un dispositif original d'observations des usages, afin de mieux connaître les besoins et afin de ne pas se borner aux seuls indicateurs quantitatifs. Il serait souhaitable de chercher des partenariats scientifiques extérieurs pour continuer le travail d'investigation.

- Actions internationales : universités et écoles liées aux membres du PRES par des accords de coopération scientifique et/ou pédagogique.

Déclinaisons :

- PCCP> réunions, formations, signature de conventions entre le SUDOC-PS et les bibliothèques contractantes
- Observatoire des usages> signature éventuelle de convention entre établissements partenaires ; production de synthèses et d'articles ; évolution des indicateurs d'autoévaluation.
- Actions internationales : formation des professionnels étrangers ; expertise de dossiers

ACCESSIBILITE

► Améliorer l'accessibilité pour les publics empêchés

En matière de publics spécifiques, il conviendrait de travailler sur les besoins des étudiants inscrits à distance et sur les besoins des étudiants déficients visuels.

Partenariats possibles :

- Pour les étudiants inscrits à distance, services des Universités (CLM...) et UFR
- Pour les étudiants déficients visuels, le SUH du PRES Clermont-Université et l'IN-JA (Institut national des jeunes aveugles)

Déclinaisons possibles :

- Pour les étudiants inscrits à distance >acquisitions et mise à disposition de ressources ciblées (documentation électronique)
- Pour les étudiants déficients visuels, signalement des transcriptions réalisées par les SUH dans le SUDOC, avec interopérabilité entre SUDOC et la base BDEA (Banque de données de l'édition adaptée) et, si possible, mise à disposition des fichiers électroniques

► Améliorer l'accessibilité des collections, des locaux et des ressources informatiques par de nouvelles bibliothèques

Le projet de nouvelle Bibliothèque de centre-ville pourrait, en regroupant les Bibliothèques de Lettres de 1^{er} cycle, des 2^e/3^e cycles, de la MSH et de Droit, faciliter l'accès aux publics universitaires et à un public extérieur, en rationalisant une offre de services repensée, et en mettant en commun des collections qui irrigueraient le Domaine Droit, Lettres, Sciences humaines et Sciences de gestion.

Ce projet est indissociable de la mise sur pied d'une carte documentaire lisible en Lettres, Langues et Sciences humaines, associant les bibliothèques d'UFR, qui de-

vront être intégrées au SIST du PRES, à l'équipement central. De même, il apparaît nécessaire de transformer la Bibliothèque de la Rotonde en Pôle électronique des connaissances pour les étudiants de Droit et de Sciences économiques (Learning-centre). Il s'agit bien de concevoir une nouvelle économie documentaire, liant étroitement une offre conçue en fonction des préoccupations des Universités et une évaluation de cette offre. Du point de vue crucial de l'accessibilité, une amélioration sensible devrait être ainsi apportée :

- offre accrue de places de travail et de postes informatiques
- un véritable libre accès étendu afin de satisfaire les besoins documentaires plus larges
- les espaces différenciés pour répondre à la diversité des usages
- offre de services en adéquation avec les objectifs du site
- optimisation des horaires d'ouverture

Ce projet de centre-ville vise à rendre visible le PRES et sa politique de site pour les étudiants, les enseignants-chercheurs et les publics extérieurs. Pour ce faire, il faut offrir des espaces et des services qui soient familiers aux usagers. Une bibliothèque qui ne présente pas ce qu'on pourrait en attendre d'elle, en termes de confort de travail, d'ergonomie, de ressources documentaires et informatiques, n'est pas faite pour les usagers.

Déclinaisons :

- Création d'une Bibliothèque à l'Hôtel-Dieu de 10 000 m² et de 2000 m² de silo, pour les UFR (Facultés) LACC, PSSE, LLSH, DSP, SEG.
- Transformation de la Rotonde en un 1 Pôle électronique des connaissances (Learning centre) pour les Facultés DSP et SEG.
- Réunion des BUFR de Lettres du site « Gergovia », à l'emplacement rénové de la BU Lettres 1^{er} cycle
- Réunion des BUFR LACC, PSSE, LLSH (Départements d'Allemand, d'Anglais, d'Espagnol, de Portugais, d'Italien, de Langues slaves) au Manège (surface de 800 m² environ, 100 places de travail, 20 000 documents en libre-accès, avec le sous-sol pour Magasin)

Partenariat possible de membres associés du PRES : Collectivités locales

Collaborations internes au PRES : UFR concernées, MSH, IADT